

Les animaux, entre sujétion et rébellion

Dans cet extrait du Discours de la servitude volontaire, La Boétie prend l'exemple de différents animaux pour illustrer sa réflexion sur un état de soumission.

Si les hommes font trop les sourds, [les bêtes] leur crient « vive la liberté ». Il y en a plusieurs, parmi elles, qui meurent sitôt qu'elles sont prises. [...] Les autres, des plus grandes jusqu'aux plus petites, font lorsqu'on les prend si grande résistance d'ongles, de cornes, de bec et de pieds, qu'elles déclarent assez combien elles estiment cher ce qu'elles perdent. Puis, étant prises, elles nous donnent tant de signes apparents de la conscience qu'elles ont de leur malheur, qu'il est aisé de voir qu'à partir de ce moment il s'agit pour elles de dépérir plutôt que de vivre, et qu'elles continuent leur vie plus pour regretter leur aise perdue que pour se plaire en servitude.

N'est-ce pas ce que veut dire l'éléphant qui, s'étant défendu jusqu'à n'en pouvoir plus, ne voyant plus d'issue, étant sur le point d'être pris, enfonce ses mâchoires et casse ses défenses contre les arbres, tant le grand désir qu'il a de demeurer libre tel qu'il est lui donne de l'esprit et l'incite à marchander avec les chasseurs pour savoir si pour le prix de ses défenses il en serait quitte, et s'ils accepteraient qu'il donne son ivoire, et paye cette rançon pour sa liberté. Nous nourrissons le cheval dès sa naissance pour l'appriivoiser à servir. Et pourtant nous qui pensons savoir le flatter quand vient le moment du dressage, nous le voyons mordre le frein, se ruer contre l'éperon, comme pour montrer à la nature, semble-t-il, et témoigner au moins par-là que s'il sert, ce n'est pas de son gré mais par notre contrainte. [...]

Ainsi donc, puisque tous les êtres qui ont la faculté de sentir sentent systématiquement le mal de la sujétion¹, et courent après la liberté, puisque les bêtes qui pourtant sont faites pour le service de l'homme ne peuvent s'accoutumer² à servir qu'en protestant d'un désir contraire, quelle malchance a donc eu lieu qui a pu dénaturer l'homme³, seul né véritablement pour vivre libre, au point de lui faire perdre et le souvenir de son être premier, et le désir de le retrouver ?

Étienne DE LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, 1548,
translation en français moderne de M. Marrache-Gouraud, © Éditions Gallimard, 2008.

1 Soumission, servitude.

2 Prendre l'habitude.

3 Modifier la nature de l'homme.

Une créature orgueilleuse

La tradition philosophique définit l'homme comme un être doué de raison et donc un être à part. Montaigne éprouve beaucoup de scepticisme envers cette thèse. Il interroge le bien-fondé d'une telle démarche.

La présomption⁴ est notre maladie naturelle et originelle. La plus malheureuse et la plus frêle de toutes les créatures, c'est l'homme, et en même temps la plus orgueilleuse. Elle se sent et se voit logée ici au milieu de la bourbe⁵ et de l'ordure, attachée et clouée à la pire, la plus morte et la plus croupissante partie de l'univers, au dernier étage du logis et le plus éloigné de la voûte céleste, avec les animaux de la pire des trois conditions⁶; et pourtant elle se place, selon sa pensée, au-dessus du cercle de la lune et ramène le ciel sous ses pieds. C'est par la vanité de cette même pensée que l'homme s'égalise à Dieu, qu'il s'attribue les qualités divines, qu'il se distingue lui-même et se sépare de la foule des autres créatures, taille les parts des animaux⁷ ses confrères et compagnons, et leur distribue telle portion de facultés et de forces que bon lui semble. Comment connaît-il, par l'action de son intelligence, les mouvements internes et secrets des animaux ? Par quelle comparaison d'eux avec nous conclut-il à la stupidité qu'il leur attribue ?

Quand je joue avec ma chatte, qui sait si elle ne tire pas non plus son passe-temps de moi que je ne fais d'elle ? Platon, dans sa peinture de l'âge d'or sous Saturne⁸, compte parmi les principaux avantages de l'homme d'alors la communication qu'il avait avec les bêtes : en s'enquérant et en s'instruisant auprès d'elles il connaissait les vraies qualités et les différences de chacune d'entre elles et, par ce moyen, il acquérait une très parfaite intelligence et sagesse, et cela lui permettait de conduire bien plus heureusement sa vie que nous ne saurions le faire. Nous faut-il une meilleure preuve pour juger l'impudence humaine sur la question des bêtes ?

Michel DE MONTAIGNE, *Essais*, Livre II, 12 « Apologie de Raimond Sebond », 1582-88
éd. d'A. Lanly, © Honoré Champion, 1989.

A noter sur ce texte :

=> une implication personnelle :

- place de la P1
- force de cette P1 dans l'argumentation ;

=> une argumentation sans concession :

- un premier paragraphe polémique
- exemples et arguments d'autorité) ;

=> la remise en cause d'une vision de l'homme comme roi de la création : Montaigne s'écarte de l'**anthropocentrisme** (l'homme comme centre de l'univers) inhérent à la pensée humaniste.

4 Ici, fait de surestimer ses capacités.

5 Boue.

6 La pire des trois conditions est la condition terrestre (les autres sont l'air et l'eau).

7 Attribue aux animaux une place.

8 Dans sa *Politique*.

L'homme, cet animal

La Bruyère dresse le portrait de Gnathon, un personnage noble et fictif.

Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient point. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres ; il oublie que le repas est pour lui et pour toute la compagnie ; il se rend maître du plat, et fait son propre⁹ de chaque service : il ne s'attache à aucun des mets, qu'il n'ait achevé d'essayer de tous¹⁰ ; il voudrait pouvoir les savourer tous tout à la fois. Il ne se sert à table que de ses mains ; il manie¹¹ les viandes, les remanie, démembré, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés ; le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe ; s'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe ; on le suit à la trace. Il mange haut¹² et avec grand bruit ; il roule les yeux en mangeant ; la table est pour lui un râtelier¹³ ; il écure¹⁴ ses dents, et il continue à manger. Il se fait, quelque part où il se trouve, une manière d'établissement¹⁵, et ne souffre pas d'être plus pressé¹⁶ au sermon ou au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a dans un carrosse que les places du fond qui lui conviennent ; dans toute autre, si on veut l'en croire, il pâlit et tombe en faiblesse. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient¹⁷ dans les hôtelleries, et il sait toujours se conserver dans la meilleure chambre le meilleur lit. Il tourne tout à son usage ; ses valets, ceux d'autrui, courent dans le même temps pour son service. Tout ce qu'il trouve sous sa main lui est propre, hardes, équipages¹⁸. Il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connaît de maux que les siens, que sa réplétion¹⁹ et sa bile, ne pleure point la mort des autres, n'appréhende que la sienne, qu'il rachèterait volontiers de l'extinction du genre humain.

Jean DE LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Chap. XI, « De l'homme », 1688.

9 Fait sien, fait sa propriété.

10 Goûter de tous.

11 Manipule.

12 En se faisant remarquer.

13 Structure contenant le fourrage des bêtes.

14 Se cure.

15 Il fait comme s'il était chez lui.

16 Serré.

17 Devance.

18 Bagages.

19 Excès de graisse.

Entre l'homme et le singe une question de degrés

L'homme n'est pas un être à part pour l'auteur (philosophe matérialiste des Lumières) : tout en lui s'explique par des lois naturelles et des mécanismes, y compris sa faculté de penser. De plus, La Mettrie établit une continuité entre tous les règnes (végétal, animal ou humain). Voilà pourquoi il s'oppose à la tradition dualiste qui distingue nettement l'homme de l'animal en invoquant des critères comme la raison ou la possession d'une âme.

La même mécanique, qui ouvre le canal d'Eustache dans les sourds, ne pourrait-elle le déboucher dans les singes ? Une heureuse envie d'imiter la prononciation du maître, ne pourrait-elle mettre en liberté les organes de la parole dans des animaux qui imitent tant d'autres signes avec tant d'adresse et d'intelligence ? Non seulement je défie qu'on me cite aucune expérience vraiment concluante, qui décide mon projet impossible et ridicule, mais la similitude de la structure et des opérations²⁰ du singe est telle que je ne doute presque point, si on exerçait parfaitement cet animal, qu'on ne vînt à bout de lui apprendre à prononcer, et par conséquent à savoir une langue. Alors ce ne serait plus ni un homme sauvage, ni un homme manqué : ce serait un homme parfait, un petit homme de ville, avec autant d'étoffe ou de muscles que nous-mêmes, pour penser et profiter de son éducation.

Des animaux à l'homme, la transition n'est pas violente ; les vrais philosophes en conviendront. Qu'était l'homme, avant l'invention des mots et la connaissance des langues ? Un animal de son espèce, qui avec beaucoup moins d'instinct naturel que les autres, dont alors il ne se croyait pas roi, n'était distingué du singe et des autres animaux que comme le singe l'est lui-même, je veux dire par une physionomie²¹ qui annonçait plus de discernement. Réduit à la seule connaissance intuitive des leibniziens²², il ne voyait que des figures et des couleurs, sans pouvoir rien distinguer entre elles ; vieux comme jeune, enfant à tout âge, il bégayait ses sensations et ses besoins, comme un chien affamé ou ennuyé du repos demande à manger ou à se promener.

Les mots, les langues, les lois, les sciences, les beaux-arts sont venus, et par eux enfin le diamant brut de notre esprit a été poli. On a dressé un homme comme un animal ; on est devenu auteur comme portefaix²³. Un géomètre a appris à faire les démonstrations et les calculs les plus difficiles, comme un signe à ôter ou mettre son petit chapeau et à monter sur son chien docile. Tout s'est fait par des signes ; chaque espèce a compris ce qu'elle a pu comprendre : et c'est de cette manière que les hommes ont acquis la connaissance symbolique.

Julien OFFRAY DE LA METTRIE, *L'Homme machine*, 1747.

20 Actions.

21 Aspect physique.

22 Partisans du philosophe Leibniz pour qui l'intuition est une connaissance immédiate qui saisit d'un coup tous les aspects d'un objet. C'est ce philosophe que Voltaire caricature dans le personnage de Pangloss dans *Candide*.

23 Quelqu'un qui porte des fardeaux.

La faculté de se perfectionner

Le philosophe Jean-Jacques Rousseau expose ici la différence qu'il pense fondamentale entre l'homme et l'animal.

Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point, et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins. Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête ; ce n'est donc pas tant l'entendement²⁴ qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer, ou de résister ; et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme : car la physique explique en quelque manière le mécanisme des sens et la formation des idées ; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces questions, laisseraient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme et de l'animal, il y a une autre qualité très spécifique qui les distingue, et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation, c'est la faculté de se perfectionner ; faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu, au lieu qu'un animal est, au bout de quelques mois, ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce, au bout de mille ans, ce qu'elle était la première année de ces mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile ? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, et que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis et qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme reperdant par la vieillesse ou d'autres accidents tout ce que sa perfectibilité lui avait fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même ? Il serait triste pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive et presque illimitée, est la source de tous les malheurs de l'homme ; que c'est elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire, dans laquelle il coulerait des jours tranquilles et innocents ; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siècles ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature. Il serait affreux d'être obligés de louer comme un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfants, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité, et de leur bonheur originel. L'homme sauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y suppléer d'abord, et de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales : apercevoir et sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux. Vouloir et ne pas vouloir, désirer et craindre, seront les premières, et presque les seules opérations de son âme, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développements.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755.

24 La faculté de compréhension.

Les animaux souffrent aussi

Le philosophe anglais Jeremy Bentham (1748-1832) est l'un des premiers à donner un argument juridique en faveur d'un droit des animaux, tout cas d'un droit des animaux à ne pas subir inutilement de tourments de notre part.

Dans les religions des gentous²⁵ et des mahométans²⁶, les intérêts du reste de la création animale semblent avoir reçu une certaine attention. Pourquoi n'ont-ils pas universellement reçu la même attention que les intérêts des créatures humaines, en tenant compte des différences de sensibilité ? Parce que les lois qui existent ont été l'œuvre de la crainte mutuelle, un sentiment dont les animaux moins rationnels n'ont pas eu les moyens de tirer le même profit que l'homme. Pourquoi ne devrait-on pas les prendre en compte ? On en peut invoquer aucune raison pour justifier cela. S'il ne s'agissait que du fait qu'on les mange, il y aurait de très bonnes raisons pour que l'on supporte que nous mangions ceux que nous aimons manger ; nous ne nous en trouvons que mieux et ils ne s'en trouvent pas plus mal. Ils ne sont en effet capables d'aucune de ces anticipations prolongées du malheur futur qui nous caractérisent. La mort que nous leur infligeons est ordinairement plus rapide, et de ce fait moins douloureuse, que celle qui les attendrait dans le cours inévitable de la nature, et il est toujours possible de faire en sorte que ce soit le cas. S'il ne s'agissait que du fait qu'on les tue, il y aurait de très bonnes raisons pour que l'on supporte que nous tuions les animaux qui nous importunent, car s'ils vivaient, nous nous en trouverions plus mal, tandis qu'ils ne se trouveraient pas plus mal d'être morts. Mais y a-t-il des raisons de supporter que nous les tourmentions ? Je n'en vois aucune. Y a-t-il des raisons de ne pas supporter que nous les tourmentions ? Oui, il y en a plusieurs. [...]

Il fut un temps, j'ai le regret de constater qu'en de nombreux endroits, c'est toujours le cas, où la plus grande partie de notre espèce, à laquelle on donnait le nom d'esclaves, était traitée par a loi exactement sur le même plan que le sont encore les races d'animaux inférieurs, en Angleterre par exemple. Le jour arrivera peut-être où le reste de la création animale acquerra les droits que seule une main tyrannique a pu leur retirer. Les Français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'était pas une raison pour abandonner un homme au caprice de ses persécuteurs sans lui laisser aucun recours²⁷. Peut-être admettra-t-on un jour que le nombre de pattes, la pilosité ou la terminaison de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sentant à ce même sort. Quel autre critère doit permettre d'établir une distinction tranchée ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de parler ? Mais un cheval ou un chien adulte est un être incomparablement plus rationnel qu'un nourrisson âgé d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois – il a aussi plus de conversation. Mais à supposer qu'il n'en soit pas ainsi, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas : « peuvent-ils raisonner ? » ni « peuvent-ils parler ? » mais « Peuvent-ils souffrir ? »

Jeremy BENTHAM, *Introduction aux principes de morale et de législation*, 1789.

25 Ancien nom des habitants de l'Inde.

26 Musulmans.

27 En 1785, plusieurs livres ont paru en France pour prendre la défense des gens dits « de couleur » même si l'esclavage ne sera définitivement aboli qu'en 1848.